

## L'économie repensée... au lycée

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'entretien accordé par Pierre Bourdieu et Frédéric Lebaron au *Nouvel Observateur* (n° 1852). Qu'on me permette ici de réagir à la fois au titre, accrocheur comme il se doit (« Et si on repensait l'économie ? »), et à un passage de l'introduction où son auteur évoque la nécessité de ne plus séparer l'économie des autres sciences sociales. De fait, cette séparation existe bel et bien, pour l'heure, à l'université où l'on cède plus volontiers au fétichisme des modèles mathématiques et à l'abstraction qu'à la dimension humaine et sociale de l'économie. Mais, dans les lycées et dans certains établissements d'enseignement supérieur, notamment dans les IUFM (instituts universitaires de formation des maîtres) où se forment leurs enseignants, l'économie est étudiée conjointement avec les autres sciences sociales, pour l'essentiel aujourd'hui la sociologie et les sciences politiques. Chaque année, quelques centaines de milliers d'élèves bénéficient de cet enseignement de « sciences économiques et sociales » (SES) dispensé par plus de 3 000 professeurs et qui fournit plus de 70 000 bacheliers.

Lorsque cette discipline a été instaurée, il y a plus de trente ans, son objectif était de « conduire à la connaissance de nos sociétés actuelles et de leurs mécanismes, d'établir une relation jusque là incertaine entre culture et réalités économiques et sociales ». Déjà était affirmée l'importance de prendre en compte les réalités concrètes à l'aide du regard croisé des différentes sciences sociales, dont l'économie. D'ailleurs, en terminale ES (économique et sociale), les élèves qui le souhaitent ont la possibilité d'aborder la pensée d'économistes et de sociologues reconnus : d'Adam Smith à Milton Friedman en passant par Karl Marx, d'Émile Durkheim à Pierre Bourdieu en passant par Max Weber. Mais, avant tout ancré dans les réalités d'aujourd'hui, cet enseignement aborde à la fois les activités économiques et leur cadre social, le travail et les revenus, l'ouverture internationale et la mondialisation, la régulation et les changements sociaux, ou encore les questions politiques qui agitent les sociétés contemporaines comme l'exercice de la citoyenneté.

Défendre une discipline aussi résolument moderne et qui a largement contribué à la démocratisation du lycée, est-ce avoir une attitude passéiste ? Est-ce parce qu'un collaborateur de l'ancien ministre de l'Éducation nationale la considérait comme une « erreur génétique » (!) que la réforme des lycées, malgré le discours sur l'équilibre des filières, tente de la marginaliser alors que, paradoxalement, est créé un nouvel enseignement où l'on retrouve certaines de ses caractéristiques : l'éducation civique, juridique et sociale ? Quelle erreur, en effet, doit-on penser en haut lieu, d'avoir introduit, dans l'enseignement secondaire, une discipline qui jette un regard sans complaisance sur le monde contemporain...

PHILIPPE GUILLOT  
*professeur de sciences économiques et sociales ;  
IUFM de la Réunion*